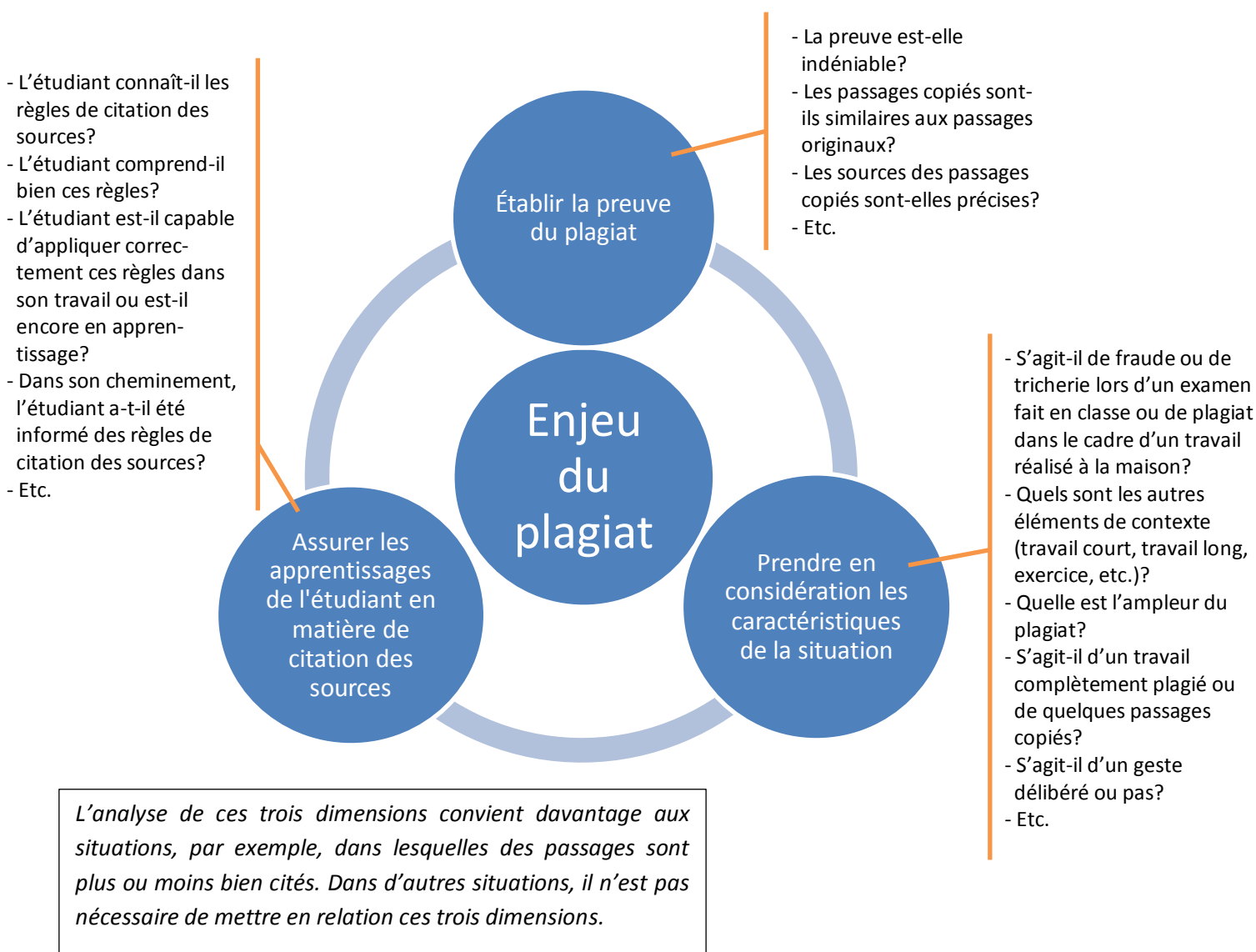


En matière de plagiat, dans certains contextes, tout n'est pas noir et tout n'est pas blanc. Chaque cas de plagiat est unique et comporte ses propres particularités. Comme professeur, il est parfois difficile de déterminer si l'on doit attribuer la note zéro au travail de l'étudiant, lorsque, par exemple, des passages tirés d'un site Web ont été plus ou moins habilement paraphrasés et qu'aucune mention de références est faite. Afin de **clarifier la situation**, le professeur confronté à un cas de plagiat peut **analyser la situation en considérant différentes dimensions** qui lui permettront d'exercer au mieux son jugement professionnel : la **question de la preuve**, les **apprentissages faits par l'étudiant** à propos des principes de citation des sources et les **caractéristiques de la situation**. Au besoin, il pourra rencontrer l'étudiant non pas pour négocier, mais pour aller chercher des éléments de clarification. Il peut aussi discuter du cas de plagiat avec le coordonnateur de son département et avec le directeur adjoint responsable du département.



**Emplacement de ce document dans le *Baillard des ressources pédagogiques* :**  
 Évaluer les apprentissages / Procéder à l'évaluation / Comment traiter une situation de plagiat?